

LA LÉPROSERIE DE MANANKIVALY

L'ŒUVRE D'ASSISTANCE SOCIALE
DE LA FRANCE A MADAGASCAR
La léproserie de Manankivaly
(*L'Écho annamite*, 24 novembre 1939)

Ni un triste hôpital, ni une prison sinistre, mais un superbe parc fleuri !

Après avoir quitté les faubourgs de Tananarive et suivi, sur une vingtaine de kilomètres, la route de Tamatave, on trouve sur la gauche un chemin bordé d'eucalyptus et de mimosas, qui mène à la léproserie de Manankivaly.

Dès l'arrivée, le visiteur est agréablement surpris. Alors qu'il s'attendait à trouver un hôpital, il rencontre un immense parc planté d'eucalyptus, parcouru par de larges avenues, et abritant sous ses frondaisons des villages, qui ne se distinguent des agglomérations des hauts plateaux que par la régularité de leur construction, leur extrême propreté et le confort de leurs aménagements.

Tel est, en effet, le souci qui a présidé à l'installation de cette formation : donner aux malades l'impression qu'ils ne sont pas dans un hôpital, et moins encore dans une prison, mais au contraire qu'ils continuent à vivre, comme tout le monde, d'une existence normale.

C'est pourquoi de grands terrains de culture sont mis à la disposition des lépreux, qui y font pousser les légumes destinés à améliorer l'ordinaire, fait de riz et de viande, que leur alloue l'administration. Dans ce but aussi, des étables, des basses-cours ont été prévues, à proximité des villages, et chacun peut avoir ses bestiaux et sa volaille, dont il dispose comme il l'entend.

Un vaste marché couvert a même été construit sur place, et c'est là que s'opèrent, à jours fixes, non seulement les transactions et les échanges entre malades, mais aussi, avec toutes les précautions voulues, les ventes de l'extérieur vers l'intérieur, les sorties étant prohibées.

Dans les villages, chaque habitation est faite pour abriter deux malades. On y trouve aussi de nombreux ménages de lépreux, qui donnent le jour à des enfants normalement constitués.

Comment préserver ces enfants de la contagion, sans les arracher à l'affection de leurs parents ni les priver des soins maternels si nécessaires ? Ce problème a été résolu de la façon suivante :

Dès sa naissance, le bébé est envoyé dans un village spécial, dit *village du premier âge*, dont les maisons sont construites avec une coquetterie particulière et convenablement meublées. Sa mère s'en occupera, si elle n'est pas contagieuse. Dans le cas contraire, l'enfant sera confié à une nourrice bénévole, choisie parmi les non contagieuses.

Toujours par crainte de la terrible maladie, le bébé est nourri exclusivement au lait de conserve. Un petit pavillon abrite à cet effet la biberonnerie, où sont préparés, dans des conditions parfaites d'hygiène, tous les repas des nourrissons. Grâce aux précautions prises, la mortalité infantile ne dépasse pas 8 %, chiffre qui est même inférieur à celui de l'ensemble de l'île, en dépit de l'état de santé des parents.

Lorsqu'ils atteignent trois ans, les enfants passent au *village de second âge*, constitué par un groupe de bâtiments comprenant une école, des dortoirs distincts

pour garçons et filles, un réfectoire pouvant servir de salle de jeux, une cuisine, une salle de douches, des lavoirs et séchoirs. Un parloir a été aménagé, pour que les parents puissent venir visiter les enfants sans contact possible. C'est d'ailleurs une simple plate-bande fleurie qui sert de séparation, purement morale sans doute, mais que personne ne songe à franchir.

Vers l'âge de dix ans, les enfants restés sains sont confiés à des familles charitables, qui les élèvent sous la tutelle administrative.

Les enfants malades sont également l'objet de soins dévoués, et une école spéciale, pourvue d'un instituteur lépreux leur est réservée.

La vie sociale est donc parfaitement organisée. Rien n'est négligé pour faire oublier aux lépreux leur triste condition et leur permettre de supporter l'isolement auquel ils sont soumis.

Sur le plan médical, tout est prévu également, pour assurer aux malades les soins que nécessite leur état.

Un dispensaire, qui pourrait être cité en modèle, est installé au milieu du parc. Il comprend une salle de consultations et de traitement, un laboratoire, des salles pour accouchements et des douches pour le personnel. Un hôpital existe aussi.

La haute direction de cette léproserie, qui compte près de 650 pensionnaires, est confiée à M. le docteur Grimes, l'éminent directeur de l'Institut d'hygiène sociale à Tananarive. Il est secondé sur place par trois infirmières diplômées, appartenant à la Mission protestante française : Mlles Olivet, Augier et Ablitzer. Un médecin indigène et quatre infirmiers indigènes complètent le personnel.

On ne saurait trop louer tous ceux qui ont contribué à la création de cette institution, qui fait honneur à la Grande Île ; mais on ne saurait songer sans émotion au dévouement et à l'abnégation de ceux qui consacrent leurs efforts au relèvement physique et moral des malheureux qu'un destin cruel oblige à vivre à l'écart de la société. Qu'ils trouvent ici un témoignage de profonde admiration.
